

conomiquement faibles :



Gare à l'arnaque !

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Le phénomène de l'arnaque est de plus en plus récurrent au Gabon et n'épargne plus aucun secteur. La réactivation du recensement en cours des Gabonais économiquement faibles (GEF), initié conjointement par la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et la Direction générale de la statistique (DGS) n'y échappe pas. Selon des témoignages, des messages sont distillés sur les réseaux sociaux et autres canaux de communication, invitant les personnes éligibles à cette opération à se faire enrôler, moyennant la somme de 20 mille francs CFA, pour recevoir, par la suite, une allocation de 300 mille francs.

nant la somme de 20 mille francs CFA, pour recevoir, par la suite, une allocation de 300 mille francs. Or, ce recensement n'a pas pour finalité d'octroyer une quelconque aide pécuniaire aux personnes concernées. Il s'agit plutôt d'assainir l'ancien fichier des GEF et d'optimiser d'éventuelles prises en charge sanitaires.

Pour l'opinion, il y a urgence de mettre des garde-fous et contourner ces manœuvres qui n'ont qu'un seul but : gruger davantage des populations ayant déjà du mal à joindre les deux bouts.

"Ce réseau d'arnaqueurs est présent depuis plusieurs semaines. Nous invitons la population à être vigilante. Vous ne pouvez bénéficier d'aucune aide si vous n'êtes pas immatriculé par nos services", a averti Séverin Anguilé, directeur général de la Cnamgs.

Devant ces tentatives d'escroquerie contre lesquelles ils n'ont véritablement aucune arme, les responsables de la Cnamgs comptent sur la vigilance des populations qui devraient uniquement se fier à la communication officielle et vérifiable autour de cette opération.

Allocations, paiement d'aide aux AGR : halte à la confusion !



Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

PAIEMENT d'allocations familiales, distribution des fonds d'aide aux activités génératrices de revenus (AGR), il n'en est rien. La forte affluence des assurés et non-assurés Cnamgs dans les sites retenus dans le cadre de l'enrôlement en cours des Gabonais économiquement faibles (GEF) se justifie par la publication d'une information erronée distillée çà et là. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agirait d'une inscription en vue

du paiement d'une prétendue "enveloppe". Ce qui est complètement faux, insiste le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) Séverin Anguilé. L'opération entamée par l'entité qu'il dirige, en partenariat avec la Direction générale de la statistique (DGS) n'a aucune incidence financière sur les assurés. "Aucune allocation familiale n'a été payée aux Gabonais économiquement faibles", insiste-t-il. A contrario, seuls les dossiers des personnes ayant candidaté dans le cadre du programme

d'aide aux AGR bénéficient de l'enveloppe mise à disposition par l'ancien président Ali Bongo Ondimba. Il s'agit d'un fonds d'un montant de 2 milliards de francs au profit des personnes physiques et économiquement faibles de nationalité gabonaise, exerçant une activité à titre individuel, en coopérative ou en association dans plusieurs domaines.

Ladite opération, qui consiste en la remise de cette aide financière, se poursuit sur toute l'étendue du territoire national et ce, jusqu'à épuisement de l'enveloppe.